

Contrat de prêt de matériel médical

Entre les soussignés,

.....

.....

.....

Appelé ci-après le Prêteur,

ET

.....

.....

.....

Appelé ci-après l’Emprunteur,

Durée du prêt :

Le prêt est consenti pour une durée de , à compter du jusqu’au Le matériel devra être restitué au Prêteur au plus tard à la date convenue.

Conditions du prêt :

1. **Utilisation** : Le matériel est prêté à titre gratuit et doit être utilisé uniquement pour réaliser des séances de rééducation programmées par le prêteur sur l’application EMAA d’Eyesoft.
2. **Responsabilité** : L’Emprunteur s’engage à utiliser le matériel avec soin et à le restituer dans le même état que celui dans lequel il l’a reçu, sous réserve de l’usure normale. Toute détérioration, perte ou vol du matériel sera à la charge de l’Emprunteur, qui s’engage à le remplacer ou à le réparer à ses frais.
3. **Interdiction de cession** : L’Emprunteur s’interdit de prêter, louer ou céder le matériel à un tiers sans l’accord écrit du Prêteur.
4. **Restitution du matériel** : À l’issue de la période de prêt, l’Emprunteur s’engage à restituer le matériel au Prêteur à l’adresse indiquée ci-dessus, aux frais de l’Emprunteur.
5. **Litiges** : Tout litige relatif à l’interprétation ou à l’exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents de

Fait à , le

Signature du Prêteur :

Signature de l’Emprunteur:

Dans le cadre de l'utilisation du matériel Eyesoft, le Prêteur s'engage à lire, respecter, et à faire respecter par l'Emprunteur, les conditions d'utilisation du Casque accessibles sur le Site, et en particulier à :

- ✓ ne pas exposer les lentilles optiques du Casque à la lumière directe du soleil. L'exposition à la lumière directe du soleil pendant moins d'une minute peut causer des dégâts sous forme de tache jaune sur l'écran. L'Emprunteur s'engage à prendre des précautions supplémentaires lors des conditions de forte luminosité (utilisation proche d'une fenêtre ou d'une forte source d'éclairage direct) ;
- ✓ protéger les lentilles optiques pendant l'utilisation et le stockage du Casque afin d'éviter que des objets ne rayent les lentilles ;
- ✓ recharger le casque régulièrement (y compris lorsqu'il n'est pas utilisé pendant une période de plus d'un mois), et dès l'apparition du message d'alerte de niveau de batterie faible ;
- ✓ s'assurer d'avoir suffisamment d'espace pour éviter les accidents, en particulier en cas d'utilisation du Casque en intérieur ;
- ✓ ne pas utiliser le Casque près des escaliers, des fenêtres, des sources de chaleur ou d'autres zones dangereuses ;
- ✓ utiliser le Casque en position assise et sur une assise stable ;
- ✓ manipuler le Casque avec soin, en veillant à ne pas le faire tomber ni à n'exercer de pression ou de torsion excessive de ses composants.
- ✓ Le Prêteur doit contrôler l'intégrité du matériel à chaque fin de prêt.